

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2022

Présents : BACHELIER Olivier, BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, RENEAUME Isabelle, SOULARD Jean, THOMAS Alain, VAN LEEUWEN Claire, ZEMAN Jean-François.

Absent excusé:

Secrétaire de séance : BAULIN-LUMINEAU Alexandra

Ouverture de la séance à 20h02

Lors de la séance du 21/09/2022, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 23/06/2022 (13 pour, abstention 2)
- Accord à l'unanimité sur la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité SRD
- Accord à l'unanimité sur l'attribution d'une aide exceptionnelle de 200 € à Melle BILLY Justine dans le cadre de ses études
- Accord à la majorité sur le renouvellement de la convention 2023 avec les gîtes de France et tarifs : Du 01/01/2023 au 31/12/2023 420,00 € la semaine, Week-end 3 jours / 3 nuits 210,00 €, Week-end 2 jours / 2 nuits 195,00 € et forfait ménage 80,00 €. Une caution de 400 € sera demandée à l'entrée.
- Accord à l'unanimité sur une demande de participation de 519 €/élève aux frais de fonctionnement aux communes de résidence des enfants du RPI et hors RPI scolarisés à St Jean de Sauves
- Accord (13 pour, 2 abstentions) sur ventes de terrains communaux provenant de l'opération biens sans maître à : LAURENTIN Frédéric, COURLIVANT Jean-Pierre, GUILLARD Jean-Yves, BRECHET Tony, PRADOUX Laurent, ARCHAMBEAULT Nicolas, HOULLIER Martine
- Accord (12 pour, 2 abstentions, Mr THOMAS Alain n'a pas pris part au vote) sur vente de terrains communaux provenant de l'opération biens sans maître à : THOMAS Alain
- Accord à l'unanimité sur la mise en non valeur de 344,49 € correspondant à des impayés d'assainissement.

Fait à St Jean de Sauves le 23/09/2022
Le Maire

